



L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023 DU RÉSEAU CITOYEN DE GRENOBLE

AURA LIEU

LE MERCREDI 31 MAI 2023 À PARTIR DE 19H15

À LA SALLE DE LA MAISON DES HABITANTS VIEUX TEMPLE

2 RUE DU VIEUX TEMPLE - GRENOBLE

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral

2. Rapport financier

3. Fixation du montant des cotisations

4. Rapport d'activité

Compte-tenu des dernières évolutions à la Ville et à la Métropole :

5. Débat sur le positionnement du Réseau Citoyen : Rôle et missions

6. Renouvellement du bureau

7. Points divers

22h00 – Pot de l'Amitié

C'est aussi l'occasion d'(re)adhérer* au Réseau Citoyen de Grenoble.

Voir : <https://reseaucitoyen-grenoble.fr/nous-contacter/> pour les modalités.

Pour les adhérents (2021-2022), il est possible de régler la cotisation sur place avant l'AG. Un pouvoir est joint.

*Extraits de statuts du RCG (http://reseaucitoyen-grenoble.fr/wp-content/uploads/2023/05/Statuts_RCG.pdf) :

ARTICLE 6 – ADMISSION

Pour faire partie du mouvement politique, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.